



Syndicat Mixte Avant Pays Savoyard

Bureau du 19 octobre 2021

RELEVÉ D'INFORMATIONS ET DE DECISIONS

Etaient présents : Guy DUMOLLARD, François MOIROUD, Georges CAGNIN, Christophe VEUILLET, Paul REGALLET, André BOIS

Excusé : Marie-Lise MARCHAIS

Préalable : Sans remarque, le précédent compte-rendu de Bureau est validé.

1- Actualités

➤ **Culture** :

- **CTEAC** : Renouvellement de la convention triennale

Le Vice-Président indique qu'il s'agit actuellement déjà de la 2^{ème} convention triennale CTEAC (Convention Territoriale de Enseignements Artistiques et Culturels) avec l'Etat. Ce dispositif a été mis en place suite au diagnostic réalisé à l'initiative de la DRAC en 2012 sur la base des caractéristiques du territoire sur la culture (peu de moyens, pas d'équipements et pas d'événements). Ce dispositif est également soutenu par le Département de la Savoie, les 3 EPCI, l'Education nationale, le Conseil Savoie Mont Blanc et Savoie Biblio. Depuis la 2^{ème} convention la Région intervient en soutien également.

Soutiens financiers : Etat 49 000 € - Région 8 000 € - EPCI 12 000 (3*4000) – Département au travers des interventions dans les collèges entre 3 et 6000 €.

Environ 10 compagnies ont déjà été mobilisées dans le cadre de ces Conventions depuis 2013.

La Convention actuelle propose des balades ludiques sur le territoire avec les Compagnies **Les Petits Détournements et Fil à retordre** : jeux de pistes avec connexion internet

La Cie Oleaia fait des interventions au RAM à Aiguebelette, à Domessin puis Yenne prochainement

Le Groupe A : collectif d'arts visuels, réalise une mission test cette année scolaire 2021-22, au collège à Yenne et via des rencontres avec des partenaires qui sont en cours.

Le bilan des 2 premières années avec les Inattendus est mitigé : un atlas sensible a été édité. C'est un ouvrage de qualité. Le collectage de la vie sensible des habitants sur le territoire a été réalisé. Il permet de voir comment les habitants vivent le Territoire. Quelques ateliers en milieu scolaire ont eu lieu. Un bestiaire imaginaire a été confectionné (noms d'espèces du territoire et création de légende)...

La CCLA n'est pas incluse dans ce travail du fait du montage réalisé de façon dissociée à l'époque de sa conception.

Au final, le travail réalisé est intéressant et de qualité, mais trop éloigné des attendus en termes d'éducation artistique et culturelle, et en termes de lien avec les structures existantes du territoire.

Un CD audio est joint à l'atlas.

Témoignages de G Cagnin et G Dumollard : Trop peu de monde aux restitutions, travail trop ciblé sur le Rhône avant/après, réalisation trop « hors sol », manque de coordination avec les structures et projets culturels existants. Ces éléments devront être pris en compte pour la suite.

Une 3^{ème} convention triennale est possible à partir de septembre 2022 à septembre 2025, en accord avec la DRAC. Pour cela un projet culturel de territoire devra être inclus dans la convention.

Données d'entrée à intégrer dans la nouvelle convention : la politique culturelle APS (création

diffusion, ...), un événement-festival comme celui en cours de construction avec la commission, Par ailleurs, une meilleure anticipation, une planification avec au moins 2 ans d'avance serait utile. La construction avec les établissements scolaires ainsi que davantage de coordination avec les acteurs culturels locaux : CESAM, Alchimie, Chat aux grandes oreilles... seraient à intégrer aussi. En parallèle, une articulation avec les opérateurs des parcours artistiques (CCLA, Alchimie, Chat aux grandes oreilles, Cesam, Symfonia) serait souhaitée.

Une liste des propositions à offrir aux écoles, dans le cadre des parcours, pourrait être réalisée et mise en lien dans la convention CTEAC.

Enfin, la diffusion des plannings de mise en œuvre de ces dispositifs pourrait être faite aux élus, aux mairies des communes concernées en particulier.

Le Bureau sollicite un travail pour rendre les informations sur les CTEAC disponibles et pour cela de trouver les bons moyens de diffusion.

- **EAPLL** : En Avant Pays Le Livre : information, invitation au lancement

En guise d'ouverture le 1^{er} novembre, et en lien avec TEPOS, un jeu de piste est prévu, sous forme d'échappée game, afin de mener l'enquête en auto stop. Déjà 8 équipes sont inscrites. Le lancement officiel est prévu à 17h, et à 17h30 aura lieu la remise des prix.

- **Convention DASEN** : Il est demandé de diffuser le projet de convention (déjà signée par le DASEN) aux 3 Présidents + DGS pour avis et délibération éventuelle.

➤ **LEADER**

- Recrutement : information

Après quelques épisodes sur ce recrutement Leader, l'arrivée de Maëlle Bourg au Smaps est confirmée, comme chargée de mission Leader, le 1^{er} décembre. Elle a un master 2 en aménagement urbanisme et développement territorial. Elle a notamment travaillé à l'ANCT à la direction des affaires européennes, elle a ensuite été chargée de mobilisation citoyenne et du développement durable à Montréal, et après quelques autres expériences, elle a été chargée de projets Leader au Conseil régional de Normandie où elle a appuyé des porteurs de projets, accompagné des GAL et instruit des dossiers Leader. Elle intégrera le Smaps à temps plein.

En parallèle : Jennifer Bretton, assistante du Smaps et gestionnaire administrative et financière Leader à 40 %, souhaite quitter le Smaps pour d'autres missions hors collectivité. Elle a donc formulé sa demande de mise en disponibilité du Smaps à compter du 1^{er} janvier 2022 pour 5 ans.

Le tuilage entre Jennifer et Maëlle sera mis en œuvre autant que possible sur les dossiers Leader.

Une réflexion a démarré sur l'organisation Leader et sur les autres missions du poste d'assistante administrative. Un recrutement sera lancé sans tarder, une fois le profil de poste actualisé.

Une mutualisation de certaines missions d'accueil téléphonique et logistique peut être envisagée avec la CCVG. Le projet est à l'étude.

➤ **CTS**

Le Président rappelle que le prochain COPIL aura lieu le 30 novembre à 9h. D'ici là le CD73 sollicite :

- L'identification des projets qui pourraient être réalisés avant mi 2022 et montage de ceux à soumettre au COPIL. La liste du CRTE et les actions lauréates d'appels à projets peuvent être sources d'inspiration.
- L'affectation du reliquat et le montage des dossiers correspondants
- La mise à jour des fiches actions avec un projet d'arbitrage entre les fiches thématiques. Le Département doit nous transmettre des fiches types à adapter au territoire.

Reliquat : 58 000 € environ

Le Bureau demande :

- Au Smaps de préparer les 3 fiches suivantes pour le prochain Bureau du 16/11
- Avelo2 : l'APS est lauréat. Possibilité de flécher 20 000 € environ sur 2022.
- Mobilité : cibler plan de mobilité ou une action de démarrage du plan
- Habitat : une action d'ingénierie de démarrage ou de communication

André Bois indique que la CCLA monte un projet de création de sanitaires, cheminement et signalétique sur des portes d'entrée touristique. Le financement provient du Plan de relance, de la Région et d'Alcotra. Total environ 700 000 €. Réalisation 2022 prévue. La CCLA transmet les éléments.

➤ **CRTE :**

- **Suite à donner après la signature du 23 juillet : propositions**

- La dynamique créée début 2021 pourrait utilement être maintenue avec la mise en place d'un outil de suivi régulier des projets des communes, EPCI et Smaps, voir d'autres porteurs de projets.
- De nouvelles cibles avaient été évoquées mais à cibler précisément pour ne pas démultiplier les rencontres. Ce travail de ciblage est à mener. Agate avec le Smaps pourrait faire une proposition. Quelques groupes de travail correspondant à ces cibles pourraient être organisés pour le recensement des projets.
- Une actualisation de l'avancement des projets serait nécessaire et permettrait de cibler les dossiers à soutenir, en fonction des subventions envisageables au fur et à mesure (Europe, région, Département, CTS, FDEC, FSIL...)
- Agate est prévu pour nous accompagner sur ce sujet avec un financement de l'ANCT sur 2021.
- L'Etat n'a pas donné de consignes pour la suite à ce jour. Sur d'autres départements, des indicateurs (13) de suivi ont été intégrés à la démarche. La DDT et la Préfecture sont questionnées par Agate.
- Concernant la concertation avec la population, elle semble inadaptée au dispositif. Les réponses obtenues par l'appel à projets du Budget citoyen départemental pourraient apporter un regard sur l'expression des besoins des habitants.

Conclusions du Bureau :

- Outil de suivi régulier de ces projets à mettre en place
- Prévoir une actualisation régulière de la liste des projets
- Questionner les syndicats eau, déchets... et entreprises, associations pour connaître leurs projets
- Organiser une réunion de COPIL, avec les Présidents d'EPCI, voir composition.
- Pour le BS du 16 novembre, faire une proposition, date, qui, contenus... ;
- S'il n'y a pas de financements... prudence.

➤ **CDESI Comité départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (de randonnée)**

Il est demandé au Smaps de nommer un référent pour représenter l'Avant Pays Savoyard à ce Comité. Un candidat s'est fait connaître : Serge Grollier.

Décision du Bureau : binôme : Titulaire Serge Grollier et suppléant François Moiroud

Le Bureau demande la diffusion des comptes rendus de Bureau et Comité à tous les conseillers municipaux.

2- Délibérations

➤ Ressources humaines

- **Prévoyance** : voir note en annexe

Le Président indique les différents montants de participation dans les EPCI :

CCLA 13 ou 15 € (en cours) - CCY : 13 € - CCGV 10 €

Décision du Bureau du Smaps : passer à 10 €.

- **Risques statutaires** : reporté à un prochain Bureau.

➤ Economie – Initiative Savoie (ajout par rapport à l'ordre du jour)

- Régularisation d'une action 2020 non réalisée : activer la participation du Smaps à l'enveloppe budgétaire d'Initiative Savoie (10 000 €). Pour cela une délibération doit être prise.

Le Bureau donne son accord.

3- Autres sujets

➤ Véhicule : proposition de véhicule publicitaire

Le Smaps avait monté un dossier pour bénéficier d'un véhicule « publicitaire » avant le COVID. Du fait du contexte sanitaire le dossier avait été mis en attente. Le prestataire nous relance. La proposition consisterait à cibler les entreprises à solliciter pour être en phase avec les valeurs que l'on souhaite développer et faire une communication Avant Pays Savoyard sur le véhicule.

Le Bureau demande de regarder les clauses de sorties.

Le Président rappelle qu'au BP 2021 un budget de 20 000 € est inscrit pour l'achat d'un utilitaire et d'un véhicule léger. La décision d'achat est prise.

➤ SCOT :

Après lecture de la conclusion synthétique de la délibération, il est demandé que certains points puissent être revus après envoi à chaque président de CC. La rédaction pourra être ajustée et finalisée lors du prochain Bureau du 16 novembre.

➤ Schéma directeur cyclable :

Enfin validé, avec la prise en compte des dernières corrections faites lors du Comité de pilotage.

Une fois défini, le tracé de la vélo Route des 5 lacs pourra être intégré au Schéma directeur Cyclable.

➤ Vélo route des 5 lacs :

Afin de pouvoir trancher sur l'itinéraire, le Bureau demande d'organiser une réunion avec 2 élus par EPCI (Président + 1 autre)

Date : 22 novembre à 16h après le COPIL Ambition tourisme Région, au Smaps.

L'hypothèse d'un courrier à la Région est envisagée pour demander quel est l'esprit, la clientèle recherchée pour cet itinéraire.

Décision du Bureau : mener la réunion politique du 22 novembre en premier lieu.

➤ Maison des agriculteurs

Le Vice-président indique que conformément à la convention en vigueur, la Maison des agriculteurs sollicite le versement des sommes suivantes :

- 2500 € aide fonctionnement pour 2021 => **accord du Bureau**
- Aide de 5 000 € sur le projet 2020 Enquête emplois => **accord du Bureau mais conditionné par la restitution et présentation des résultats de l'enquête**
 - **CLIF Comité local d'installation foncière**

Concernant le CLIF, ce projet est prévu avec une maîtrise d'ouvrage de la Maison des agriculteurs qui est en manque de ressources humaines actuellement. Il est proposé de travailler un plan de trésorerie pour un prochain Bureau (16 novembre si possible)

➤ **Tourisme :**

Le Vice-Président indique que les formations prévues dans le plan de montée en compétences se déroulent bien. Concernant les **3 éduc tours prévus les 19, 26 novembre et 3 décembre après-midi**, il est proposé que le Smaps prenne en charge les frais de bus. Un solde CTS sur l'action stratégie touristique était prévu pour cela.

Les Educ tours touristiques sont prévus pour les socio pro, les OT et les élus du territoire.

➤ **CCLA et projet d'adhésion au Parc de Chartreuse : quelles conséquences, impacts possibles**

André Bois indique qu'il est ouvert à tout échange sur ce sujet. Il précise quelques éléments :

Au niveau des actions par exemples :

- Concernant le SCOT, cela reste une compétence du Smaps intégrant la CCLA
- Sur TEPOS et la Mobilité, une articulation, avec la bonne complémentarité, devra être trouvée car les deux territoires y travaillent

Il précise que si le PNR mettait des compétences (et des ressources) techniques et administratives en œuvre sur le secteur de la CCLA, aucun dimensionnement n'est défini à ce jour et la complémentarité avec le Smaps devrait être réfléchi.

Il indique que le résultat du vote de chacune des communes quant à l'adhésion au Parc permettra d'avoir une vision sur l'impact potentiel et l'organisation à trouver.

Concernant le processus, il donne les précisions suivantes :

- ⇒ La nouvelle charte en train d'être validée par les différents ministères
- ⇒ La Région validera la charte
- ⇒ Communes et EPCI vont être interrogés et devront délibérer respectivement.
- ⇒ La Région fera la carte finale et regardera la cohérence d'ensemble, ainsi que les aspects de ruptures géographiques. Les arbitrages seront faits par la Région.

Le Bureau demande l'organisation d'une réunion sur ce sujet et d'y traiter les différents thèmes : agriculture, tourisme, mobilité, culture, économie...

➤ **Prochaines réunions :** Bureau et Comité Smaps

Bureau 18h : 16/11

Comité 18h30 : 09/12 (attention, le 2 avait été identifié par erreur)

Le Président
Guy DUMOLLARD

